

Couleurs du Vexin français



n° 48
juin 2013

Le journal du Parc naturel régional du Vexin français



* **Le logement,**
une priorité pour
le Vexin français



UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI



Successor de Gérard Claudel, Jean Pichery était président du Parc depuis 2011.

En avril, le président du Parc nous a quittés

Nous avons appris le décès de Jean Pichery ce samedi 13 avril alors qu'à l'invitation de Dominique Herpin-Poulenat, maire de Vétheuil, nous inaugurons une importante réalisation du Parc naturel régional du Vexin français : le « Presbytère » un magnifique gîte d'étape installé dans un bâtiment datant de la fin du 18^{ème} siècle. Nous savions depuis quelques jours que le Président du Parc ne pouvait plus lutter contre cette maladie qui l'a emporté.



Ouvrier de la première heure, Jean Pichery Maire de Cormeilles-en-Vexin et Conseiller général du Val d'Oise, a toujours été un grand acteur du Parc. Comme Gérard Claudel dont il fut le successeur, il est toujours resté fidèle aux valeurs fortes qui ont fait et font le succès de notre territoire.

Figure emblématique du paysage politique valdoisien, Jean Pichery était Maire depuis 1971 et Conseiller général du canton de Marines depuis 1992. Renouvelé dans ces fonctions à chaque élection, il présidait le Parc depuis 2011. Farouche défenseur de ce territoire du Vexin dont il connaissait les forces comme les fragilités, Jean Pichery était de ces élus investis par passion du service public. « Il fut dans bien des fonctions un artisan du progrès continu de notre beau département » soulignait Arnaud Bazin, Président du Conseil général, lors des obsèques de notre Président. Et il ajoutait « C'est donc une terrible perte pour nous tous, tant il excellait dans les missions qui lui étaient confiées, et particulièrement dans celles relatives au Vexin, sa terre d'adoption depuis un demi-siècle. Avec le temps chacun pourra mieux encore mesurer toute la place qu'il occupait dans notre territoire, dans notre vie, et pourtant avec une si grande modestie dans son comportement ».

« Jean Pichery savait conjuguer le verbe servir à tous les temps et par tous les temps. »

Tous ceux qui ont eu l'occasion de côtoyer Jean Pichery savent combien l'homme était attachant par sa simplicité, sa capacité d'écoute et son humour aussi. Un avis partagé par Philippe Houillon, Député du Val d'Oise, qui lui adressait cet hommage « Ta politique, loin des organisations partisanes que tu n'aimais pas trop, était d'abord celle de la main tendue aux autres, avec simplicité, avec fidélité, sans arrière-pensées. Juste parce que tu étais au milieu d'autres et qu'ils comptaient pour toi. ».

Au Parc, depuis des mois et des mois, nous savions son combat. Ses plus proches amis connaissaient la force de sa volonté et son incroyable capacité à lutter. Il avait été élu Président du Parc en craignant que la maladie l'empêche d'être à la hauteur d'une double mission : succéder à Gérard Claudel et donner au Parc les moyens d'affronter des temps plus difficiles. Missions qu'il avait acceptées pourtant avec humilité, fort de la confiance que les uns et les autres lui avions témoignée et en s'appuyant sur l'équipe du Parc dont il connaissait le dévouement et le professionnalisme.

Les élus et l'équipe du Parc

Sommaire

Vie du Parc p. 4 à 5

Dossier

Le logement, une priorité pour le Vexin français p. 6 à 12

Portrait

Patrick Gautier : aménager dans un Parc naturel régional ? p. 13

Initiatives

Bienvenue au « Presbytère » p. 14
L'écologie à la crèche p. 15

Zooms

La transition énergétique : parlons-en p. 16
« Je voyage dans mon paysage » Une expérience humaine, artistique et culturelle. p. 17

Agenda p. 18

Page des enfants

..... p. 19

En couverture : Chérence © PNR Vexin français



Les écoles éco-citoyennes en fête

Comme chaque année à pareille époque, les écoles ayant travaillé avec le Parc sur des projets d'éducation à l'environnement se sont retrouvées les 20 et 21 juin à la Maison du Parc pour présenter les résultats de leurs travaux : 46 classes au total, de la petite section de maternelle au CM2 - soit plus de 1100 enfants ! - dont la présence a été répartie sur les deux journées. Cette année, les écoles ont été plus nombreuses à participer et à valoriser leur projet. Chacune de ces classes tenait un stand, proposant une petite exposition du projet et un jeu - memory, jeu de l'oie, petit

rallye... - toujours en lien avec le thème qu'ils avaient choisi. C'est devant un public attentif que s'est produite la Compagnie du Quatre avec un spectacle intitulé « One two tri ! », dont on aura déjà deviné le thème : « un nouveau souffle pour le tri ». A noter la présence de partenaires : les animateurs de la Ferme d'Écancourt, l'association « La Source » et les ambassadeurs du tri du Syndicat Mixte de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères du Vexin (SMIRTOM), bien connus de nombreux enfants puisqu'ils interviennent en cours d'année dans les écoles.

Vers une agriculture plus respectueuse de l'environnement

Les MAET n'ont plus de secret pour les lecteurs de *Couleurs du Vexin français*. Il s'agit des « mesures agro environnementales territorialisées » par lesquelles les agriculteurs volontaires peuvent s'engager, pour une durée de 5 ans, dans des pratiques respectueuses de l'environnement et favorables à la biodiversité : gestion extensive des prairies ; réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires ; entretien des haie, d'arbres isolés et de

mares... Avec bien entendu des compensations financières à la clef. La nouvelle campagne de mesures, initiée en 2011, a permis à ce jour la signature de 57 contrats au total. L'animation menée par l'équipe du Parc a permis d'accompagner les agriculteurs dans l'élaboration de leurs contrats grâce à l'expertise et au conseil apportés dans le choix et la mise en oeuvre des mesures.

Armada de Rouen : la Seine, de la source à la mer !

Tel est le fil conducteur qui a réuni les Parcs naturels régionaux de la Forêt d'Orient (Aube), du Vexin français et des Boucles de la Seine normande ainsi que le pays du Roumois (Eure) lors de la dernière édition de l'Armada de la Liberté. Du 6 au 16 juin, des milliers de visiteurs venus admirer vieux gréements, voiliers et navires de guerre auront pu découvrir un stand valorisant la Seine, théâtre de la Grande parade. Si l'association de ces territoires est une première, elle est le signe d'une même volonté : montrer la richesse patrimoniale du fleuve et des territoires préservés qu'il borde ou traverse. Le Vexin français a natu-

rellement mis en valeur les surprenants paysages des Coteaux de la Seine et leurs falaises crayeuses, classées depuis 2009 en réserve naturelle nationale.



AUDIO-GUIDE : IPODUS VOUS ATTEND SUR LA CHAUSSÉE JULES-CÉSAR

La mise en service de l'audio-guide de la chaussée Jules-César est imminente, en ce début d'été. On pourra donc très prochainement, si ce n'est pas déjà le cas, parcourir cette voie historique en profitant d'un commentaire des plus complets, à l'aide d'un lecteur MP3, d'un smartphone... L'archéologue virtuelle Lara Venture se tient depuis 2 ans déjà à votre disposition pour vous guider dans la découverte de la vallée de l'Epte, épaulée par Rollon en personne. Sur la chaussée Jules-César, c'est par le légionnaire romain Ipodus que Lara sera secondée (il faut faire appel aux meilleurs spécialistes). Le départ du parcours est fixé à la gare de Boissy-l'Aillerie, lieu facilement accessible par les transports en commun et où l'on peut stationner sans difficulté. Le marais de Boissy, que le circuit traverse, est d'ailleurs l'un des temps forts de la balade. Rappelons que les fichiers numériques seront téléchargeables gratuitement sur le site du Parc, aux formats mp3, mp4 ou en version LSF (langue des signes). Idem pour l'application destinée aux smartphones. A noter que le découpage du commentaire en séquences permet d'attaquer le parcours en différents points.

Dispositifs vélos, le Parc enclenche les vitesses !

Le vélo est l'une des activités de pleine nature préférée des Français mais aussi des étrangers. Sur route ou en VTT, le Vexin français est un terrain privilégié pour cette pratique qui ne cesse de se développer. Qui n'a jamais rencontré des groupes de cycloportifs s'entraînant le dimanche sur les routes du Vexin français ? Qui n'a pas croisé sur un chemin de randonnée une famille en balade ? Qui n'a pas renseigné un touriste étranger sur la route cyclotouristique de Saint-Jacques de Compostelle (entre Marines et Meulan) ou sur l'avenue verte Paris-Londres ? La prise en compte de ce loisir familial ou sportif dans le développement de l'offre et des équipements touristiques est une préoccupation de tous les acteurs locaux.

EXTRAIT DE CES INITIATIVES RÉCENTES OU À VENIR :

■ **L'avenue verte Paris-Londres**
Côté infrastructure, rappelons la réalisation et le jalonnement de l'avenue verte Paris-Londres inaugurée il y a tout juste un an. Cet itinéraire cyclable de 406 km relie les deux capitales européennes en empruntant des voies réservées aux circulations douces et des voies partagées. Deux sections traversent le Parc depuis Cergy-Pontoise : l'une par la vallée de l'Oise via Auvers-sur-Oise, Valmondois et Parmain, l'autre passant par la Maison du Parc et le domaine de Villarceaux avant de remonter vers le nord par la vallée de l'Epte.
Le descriptif de l'itinéraire est disponible dans le guide « Paris-Londres à vélo » (Editions Chamina) et sur le site Internet www.AvenueVerteLondonParis.com



■ **Déploiement du label Accueil vélo**
Le label Accueil vélo est attribué aux sites (hébergements, offices de tourisme, lieux de visite et loueurs de vélos) dotés d'équipements pour l'accueil des cyclistes et situés à moins de 5 km d'un itinéraire cyclable. Le label est en cours de déploiement le long de la Paris-Londres par le Parc et Val d'Oise Tourisme qui ont été accrédités « Organismes Evalueur Accueil Vélo ». Le musée de



l'Absinthe à Auvers-sur-Oise, le Relais de Chaussy (chambres d'hôtes) et le musée du Vexin français à Théméricourt sont les premiers établissements labellisés sur le territoire du Parc. Ils répondent à une grille nationale qui comporte un certain nombre de critères : taille du parc de stationnement et type de mobilier (arceaux ou lices), point d'eau et sanitaires, mise à disposition de kits légers de réparation, signalétique et documentation spécifique... D'autres sites seront évalués dans les semaines à venir : Villarceaux, gîtes ruraux à Vigny...

Renseignements : Irène Hedrich, chargée de mission Activités de pleine nature, évaluatrice Accueil Vélo - Tél. : 01 34 48 65 92 / i.hedrich@pnr-vexin-francais.fr

■ **Les services vélo de la Maison du Parc**
C'est dans la perspective du développement du label vélo qu'a été aménagé à la Maison du Parc un abri doté d'arceaux. Construit dans le prolongement du musée du Vexin français, il peut accueillir une dizaine de cycles que leurs propriétaires peuvent attacher le temps d'un pique-nique ou de la visite du musée. Durant l'été 2013, une première expérimentation pour la location de vélos sera menée à la Maison du Parc.

■ **Le Baladobus transporte aussi votre vélo !**
Tous les dimanches du 19 mai au 29 septembre, le Baladobus emmène les voyageurs découvrir les principaux sites touristiques du Vexin français, au départ des gares RER de Cergy-Pontoise. En 2013, le

Baladobus innove avec un nouveau service pour le transport des vélos, rendant accessible l'avenue verte Paris-Londres depuis Théméricourt ou Villarceaux. Pour des raisons de logistique, la réservation de ce service doit être effectuée au plus tard le mercredi soir précédant le déplacement auprès du transporteur (Tim Bus - 01 34 46 88 00 - clients.timbus@ratpdev.com). La réservation de ce service n'implique pas de coût supplémentaire au tarif du Baladobus (Adultes : 4 €). A noter que les voyageurs peuvent bénéficier dès cette année d'une offre fidélité couplée avec le Baladobus du Parc naturel régional de la Haute-Vallée de Chevreuse.

Horaires, dessertes et modalités sur le site Internet du Parc, rubrique « Découverte du territoire ».

Informations auprès de l'Office de tourisme Cergy-Pontoise Porte du Vexin - 01 34 41 70 60 - accueil@ot-cergypontoise.fr

LE CHAMPIONNAT DE VTT 2013

Enfin, s'il fallait une autre preuve que le Vexin est un territoire privilégié pour la pratique du VTT, il est à noter que la commune de Marines a accueilli les championnats nationaux UFOLEP (Union française des œuvres laïques d'éducation physique) il y a quelques semaines à peine. Plus de 1200 compétiteurs se sont attaqués aux montées à plus de 10% et aux descentes sinueuses du Bois du Caillouet. Partenaire de l'opération, le Parc a offert aux participants en souvenir un produit du terroir 100 % Vexin.



Le logement, une priorité pour le Vexin français

Magny-en-Vexin

L'insuffisance du nombre de logements est une réalité nationale. On estime à un million le nombre d'unités qui seraient nécessaires aujourd'hui en France pour répondre aux besoins. L'Ile-de-France est particulièrement concernée : la construction de logements est en déclin régulier depuis plus de 20 ans. Faiblesse de la construction, spéculation foncière, hausse du coût des logements et croissance continue des besoins conduisent à des conditions de vie moins bonnes de nombreux Franciliens et fragilisent le développement de la région et sa cohésion sociale. Dans le secteur social, la demande a progressé de 20% depuis 1996. Le parc social ne permet de loger que les 2/3 des ménages à revenus modestes, selon le Conseil Economique, Social et Environnemental Régional.

A travers le projet de schéma directeur régional d'Ile-de-France, la Région répond à la demande de l'Etat et prévoit la création et la réhabilitation de 1,5 M de logements à l'horizon 2030, au rythme de 70 000 par an, l'Etat projetant de porter de 20 à 25 % la proportion de logement social dans les communes en agglomération.

Tous les départements et territoires sont mis à contribution dans la poursuite de cet objectif en tenant compte des spécificités de chacun.

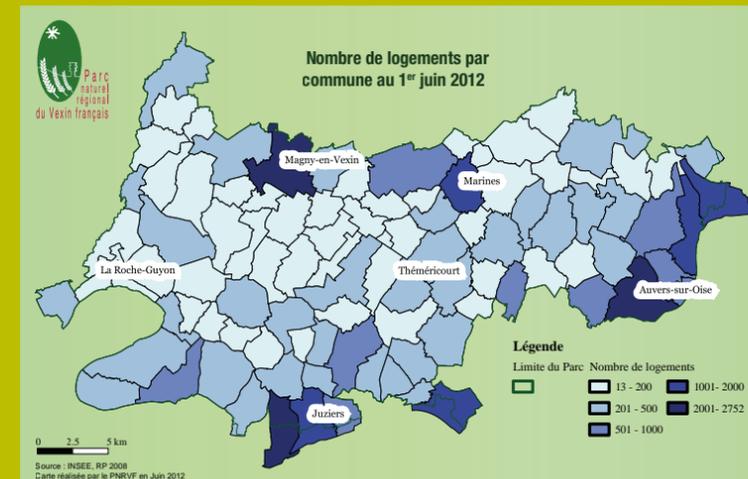
La contribution attendue pour les communes rurales du Vexin est de l'ordre d'un minimum de 300 nouveaux logements par an, ce qui est sensiblement le rythme actuellement constaté, en dehors de toute incitation particulière. Espace protégé, il a néanmoins sa manière de répondre à ces objectifs.

Les Parcs montrent l'exemple

LE LOGEMENT DANS LE VEXIN

Le logement vexinois possède ses propres caractéristiques : plutôt ancien, très fortement individuel, et une densité de population réduite. Il est important de rester vigilant sur la bonne utilisation de l'espace

disponible, de rester cohérent sur la mise à disposition de nouveaux logements et de favoriser la réutilisation des logements vacants, notamment en logements locatifs.



Communes rurales dont les populations sont peu importantes et dont la dotation de logements est faible : 41 communes du Vexin disposent de moins de 200 logements et 91 ne dépassent pas les 1000 logements.

INTERVIEW DE MICHEL GUIARD

Programmer l'efficacité

Les enjeux du logement et du patrimoine sont étroitement liés.

La connaissance fine du Parc en matière de logement dans le Vexin français doit beaucoup à l'OPAH de 2003 à 2007 (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat), dont Michel Guiard, maire de Boissy-l'Aillier, présidait le pilotage. « Cette opération a donné lieu à 800 interventions du Parc, mais il faut leur ajouter autant de demandes qui, en raison du dépassement du plafond de ressources, n'ont pu permettre de débloquer une aide. Elles ont néanmoins fait l'objet de conseils et ont été pour nous une mine d'information. »

Mais l'essentiel reste, pour le maire de Boissy-l'Aillier, le très bon résultat de cette opération, au plan social et patrimonial. « La communauté de communes du Val-de-Viosne, que je présidais alors,

a abondé le programme à hauteur d'environ 30 000 € pour les dossiers présentés. Et pour certains, en additionnant cette aide à celles de l'ANAH, du Conseil Général, du Parc et, éventuellement, des caisses de retraites, on arrivait à 90, 95 voire 100 % du financement. »

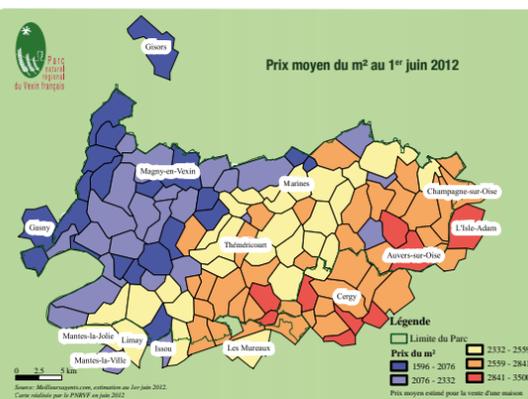
Réhabiliter pour mieux intégrer

Un bilan très positif, donc, mais pour Michel Guiard, la volonté d'accroître l'offre en matière de logement social dans le Vexin doit tenir compte des réalités du terrain. Parce qu'il n'y a pas que le logement lui-même : « lorsqu'on a affaire à des personnes qui sont éligibles au logement dit « très social », cela engendre bien d'autres problématiques, auxquels les petites communes rurales n'ont pas les moyens de faire face. »



La Région Ile-de-France et les Parcs franciliens travaillent étroitement sur les questions d'urbanisme. La Région a édité une brochure afin d'expliquer en quoi les actions des Parcs répondent aux enjeux du territoire en matière d'aménagement durable. Ce document présente les grandes thématiques auxquelles la Région fait une place importante : innovation et aménagement durable, concertation exemplaire, mixité sociale et nouvelles formes d'habitat, économie d'espaces et densification, mixité fonctionnelle, mobilité. Cela lui permet de montrer aux autres territoires ruraux ce qu'il est possible de faire.

Le logement, un enjeu majeur pour le territoire du Parc comme pour toute l'Ile-de-France



■ La nécessité de diversifier l'offre

Lors de la révision de sa Charte en 2007, le Parc a affirmé sa volonté d'une politique volontariste vis à vis de l'habitat. Les communes signataires se sont engagées à s'impliquer dans l'élaboration et la réalisation d'opérations immobilières de qualité pour favoriser la mixité des âges et la diversité sociale. En effet, l'attrait du Vexin français tient à ses paysages exceptionnels, à sa qualité de vie et à la proximité d'agglomérations. Cette situation conduit à une augmentation

importante du prix du foncier qui réduit l'accès au logement pour les jeunes (20 à 35 ans) et les personnes aux revenus modestes, notamment les personnes âgées. Au-delà des besoins existants, auxquels il est impératif de répondre, l'avenir du territoire est en jeu.

■ Promouvoir le logement social

Le Parc dispose de moyens incitatifs, puisque qu'il n'a pas vocation à prescrire. Il peut heureusement s'appuyer sur un réseau de partenaires : l'Agence

Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH), le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE), la Direction départementale des territoires, le PACT (mouvement pour l'amélioration de l'habitat), les bailleurs sociaux, la Région..., tous les acteurs qui œuvrent dans le même sens pour la politique du logement. Enrayer le déclin démographique du territoire, c'est dans une large mesure promouvoir le logement locatif social. 63% des habitants du territoire y sont éligibles, une proportion qui rejoint celle constatée au plan national.

Aujourd'hui les communes prennent en compte la nécessité de favoriser une certaine mixité sociale. Le Parc a accompagné les élus dans ce sens, notamment en travaillant avec eux sur leurs besoins spécifiques (opérations à taille humaine, intégration dans le bâti existant...). Les maires sont, en effet, en première ligne, les plus à même de saisir les opportunités d'acquisition foncière, de répondre aux sollicitations des opérateurs... La réputation du logement social continue donc de s'améliorer, surtout si on l'asso-

cie à la possibilité donnée à des jeunes de s'installer ou à des personnes âgées d'éviter de partir en maison de retraite.

■ Réhabiliter l'ancien

Pour développer l'offre de logement dans le Vexin français, le Parc privilégie notamment la piste de la réhabilitation de l'ancien, agricole notamment. Outre qu'elle contribue à élargir le parc locatif, la réhabilitation / transformation permet de maintenir certains occupants à leur domicile. Les Vexinois sont majoritairement propriétaires de leur logement, mais ils sont nombreux à ne pas avoir un niveau de revenus suffisant pour le restaurer ou l'entretenir. Cette problématique était au cœur de l'Opération programmée



Fontenay Saint-Père

de tous les instants pour promouvoir ce type d'opérations.

■ Préserver le patrimoine

La réhabilitation de l'ancien a une autre fonction : la préservation du patrimoine. Ce qui suppose la mise en œuvre de « bonnes pratiques », respectueuses du bâti ancien. « Dans le cas d'un ancien corps de ferme, résume Patrick Gautier, on doit continuer à voir ce que ça a été. » Si l'opération est pilotée par un bailleur, habitué à construire du neuf, une grande force de persuasion est nécessaire pour l'en convaincre.

“ Pour développer l'offre de logement dans le Vexin français, le Parc privilégie la piste de la réhabilitation de l'ancien, agricole notamment. ”

■ INTERVIEW DE FRANÇOIS VARET

Un entrepreneur optimiste

Réhabiliter du bâti ancien, « on ne fait pratiquement que ça tout au long de l'année », affirme François Varet. Et son entreprise connaît de beaux jours.

François Varet est à l'origine menuisier. C'est à sa sortie de l'école qu'il se spécialise dans la charpente. En 1998, il crée sa société, La Menuiserie Du Village, à Saint-Gervais. Il est très vite sensibilisé au thème du développement durable : « On commençait à parler de panneaux photovoltaïques, de récupération de chaleur... J'étais concerné puisque les panneaux photovoltaïques s'insèrent dans la charpente. »

Rejoint par des professionnels de la maçonnerie et de la couverture, LMDV emploie aujourd'hui 9 personnes. Entre temps, François Varet a approfondi ses connaissances en matière d'éco-construction, en suivant une formation proposée par la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB).

Une clientèle de particuliers et de mairies

Les clients de LMDV sont majoritairement des particuliers, mais il est fréquent que l'entreprise travaille pour des

municipalités : à Chaussy, à Wy-Dit-Joli-Village, à Arthies... Et tout dernièrement à Chérence, pour le réaménagement intérieur de la mairie, avec réhabilitation d'un logement locatif au premier étage (isolation, changement des fenêtres...).

François Varet voit l'avenir avec optimisme : « avec l'entrée en vigueur de la RT 2012 (réglementation Réchauffement Thermique - NDR), les labels Haute Qualité Environnementale et Bâtiment Basse Consommation, qui relevaient un peu du luxe, sont en train de devenir des normes standard. Ça correspond exactement à ce que nous savons faire. ». Une perspective heureuse pour LMDV et pour la planète.



Structures porteuses en bois, isolants écologiques de forte épaisseur, étanchéité à l'air, l'éco-rénovation fait évoluer les pratiques artisanales.



Bâtiments de ferme à Menouville



ARTISANS, PROFESSIONNELS DU BÂTIMENT ET DE LA CONSTRUCTION, DÉVELOPPEZ VOTRE ENTREPRISE SUR UN MARCHÉ À FORT POTENTIEL : L'ÉCO-CONSTRUCTION/ÉCO-RÉNOVATION.

Le Parc du Vexin français, en lien avec ses partenaires (Chambres de Métiers et de l'Artisanat et organisations professionnelles du secteur) vous propose des formations techniques dispensées par des spécialistes, professionnels reconnus. Ils partageront leur expérience et vous permettront d'exploiter efficacement les nouvelles réglementations thermiques.

Plus d'une centaine d'entreprises ont déjà participé, alors n'hésitez plus ! Venez renforcer vos compétences à la Maison du Parc.

PROCHAINES SESSIONS :

■ **2, 3 et 4 octobre 2013 : QUALIBOIS Module « Air »** : Dimensionner, installer et entretenir des appareils de chauffage au bois performants. Obtenez ou renouvelez votre label « Qualibois ».

■ **19 et 20 novembre 2013 : Thermographie infrarouge et infiltrométrie** (selon les directives de la RT 2012) : Utiliser une caméra infrarouge et visualiser les défauts de mise en œuvre sur l'enveloppe d'un bâtiment.

■ **Contact** : 01 34 48 66 24 / 65 88
n.quibel@pnr-vexin-francais.fr



Projet d'Epiais-Rhus : aménagements extérieurs de 4 logements locatifs sociaux

■ Aider la création de logements locatifs sociaux en réhabilitation

Le Parc soutient la création de logements locatifs sociaux en réhabilitation de bâti ancien. Cette action aide à la faisabilité d'opérations très contraintes en terme d'architecture (secteurs protégés). Les communes et les bailleurs publics sollicitent régulièrement cette aide.

“ L'efficacité énergétique est un jeu gagnant - gagnant. ”

taire, bien au contraire. Pour reprendre une expression à la mode, l'efficacité énergétique est un jeu gagnant - gagnant. Tout le monde y trouve son compte : l'environnement, qui est mieux respecté, le propriétaire ou le locataire qui voit ses charges diminuer.

Par ailleurs, le Parc travaille sur d'autres modes d'énergies, notamment il favorise l'émergence d'une filière bois

à travers un soutien à l'installation des chaudières bois pour les collectivités ou les particuliers.

■ La question énergétique

Dans un territoire à dominante résidentielle, l'habitat est la principale source d'économie d'énergie et de production de gaz à effet de serre. Le Plan Climat Energie a pour objectif de lutter contre le changement climatique. L'amélioration de l'efficacité énergétique du bâti a été identifiée comme étant la première source possible d'économies d'énergies et de réduction des consommations. Mais il ne s'agit pas d'une contrainte supplémen-

Des conseillers en énergie vous renseignent sur vos projets de rénovation et de construction RV à la maison du Parc les derniers mardi de chaque mois au 01 34 46 65 96



OPAH 2003 – 2007 : une réussite !

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, pilotée par le Parc entre 2003 et 2007, est emblématique de l'action du Parc en matière de logement.

Il s'agissait alors d'encourager la production de logements locatifs par des bailleurs privés et d'améliorer le logement de propriétaires-occupants. Les aides afférentes à ce programme étaient bien sûr placées sous conditions de ressources. Cette OPAH – la plus importante menée en France - a donné lieu à 800 interventions du Parc destinées à l'amélioration de l'habitat et à la mise sur marché d'une centaine de nouveaux logements locatifs ! Des interventions de tous types : mode de chauffage bien sûr, mais aussi adaptation des sanitaires pour les personnes âgées, installation de monte-escalier, réhabilitation de toitures...

Un levier pour l'économie locale

Un franc succès, au final. Mais pourquoi une telle opération n'a-t-elle pas été tentée à nouveau ? « D'une part parce que cela a un coût », répond Patrick Gautier, mais aussi parce que la vocation du Parc est d'initier ce type d'opération, pas de les conduire dans la durée ; c'est un outil que les collectivités, les communautés de communes par exemple, peuvent s'approprier. C'est d'ailleurs ce qu'a fait en 2009 celle de la Vallée de l'Oise et des Impressionnistes. Un aspect à ne pas négliger est l'effet levier sur l'économie locale. L'OPAH de

2003 a en effet généré 14 millions de travaux, lesquels ont été confiés pour une large part à des entreprises de la région. Des artisans qui ont pu affiner leur savoir-faire en matière d'éco-construction.

Une autre OPAH – nationale celle-ci – programme baptisé « Habiter Mieux », est menée par l'ANAH depuis avril 2012, à destination des personnes en précarité énergétique (en termes plus clairs, qui n'arrivent plus à payer leurs factures de gaz et d'électricité). Le budget déplacement est pris en compte pour la population du milieu rural.

■ APPEL À PROJETS

Réhabilitation en logements locatifs sociaux haute performance et qualité

Lancé en 2008 comme suite de l'OPAH énergie, cet appel à projets vise à accompagner dans la durée (depuis les premières phases de conception jusqu'à l'occupation par les locataires) 6 opérations de transformation de bâtiments ruraux vacants en logement locatifs. La plus-value du Parc est à la fois technique (accompagnement par une équipe d'experts missionnés par le Parc) et financière (subvention pour prendre en charge des surcoûts liés à l'environnement et l'énergie). Les logements créés se doivent d'être exemplaires en terme de respect des bâtiments réhabilités, de performance

énergétique et de qualité environnementale. Au-delà, cet appel à projets est une occasion unique de mieux comprendre les difficultés et les obstacles rencontrés dans des réalisations similaires (difficultés techniques, économiques, administratives, disponibilité des matériaux, sensibilité et formation des acteurs...) et de proposer aux financeurs, opérateurs, mandataires et milieux professionnels des pistes d'amélioration pour que la rénovation écologique et performante puisse devenir la norme dans les années à venir. Les 6 opérations retenues portaient sur des projets situés à Auvers-sur-Oise, Follainville-

Dennemont, Evéquemont pour les bailleurs publics, Le Perchay, Menouville et Frouville pour les bailleurs privés (propriétaires individuels). Dès 2009, deux des trois bailleurs privés (à Menouville et Frouville) ont dû se retirer faute de soutien bancaire, alors que les études préalables montraient pourtant une réelle viabilité. Deux projets publics ont alors été réintégrés à la liste des bénéficiaires, à La Roche-Guyon et Théméricourt. Aujourd'hui, les projets de Follainville-Dennemont et Théméricourt sont achevés conformément aux objectifs initiaux et celui d'Auvers-sur-Oise est en cours d'achèvement.



Projets de Follainville Dennemont et Théméricourt

La démarche BIMBY : Build In My Back Yard*

■ Vers un renouvellement rural pour conjuguer densification et qualité urbaine ?

Malgré son image de territoire rural au bâti ancien dense et préservé, le Vexin français abrite une part importante de tissus pavillonnaires peu denses aménagés en périphérie des centres bourgs.

Pour le Parc, l'enjeu aujourd'hui est de montrer qu'une densification intelligente et raisonnée est une opportunité pour améliorer l'image et la qualité paysagère, urbaine et architecturale de ces secteurs pavillonnaires. Elle peut donner de la valeur au foncier, augmenter les capacités d'accueil en s'adaptant des spécificités fonctionnelles des villages ruraux.

■ BIMBY c'est :

- une nouvelle filière du renouvellement urbain : « l'intensification pavillonnaire » ou « la densification par la maison individuelle ».
- une démarche nationale et « open source », initiée et expérimentée par un large éventail d'institutions et d'organismes contribuant actuellement à l'émergence de la filière Bimby.
- une hypothèse de départ : et si habitants, techniciens, élus, à eux tous pouvaient mobiliser le foncier existant et financer une nouvelle offre de logements individuels dans les quartiers pavillonnaires ? Et si l'intérêt des individus rejoignait celui des collectivités ?
- un constat : les tissus pavillonnaires existants représentent la grande majorité des surfaces urbanisées en France et certainement en Europe. Ainsi des dizaines de milliers de terrains à bâtir pourraient être libérés chaque année sans engendrer aucun étalement urbain et à un coût minime pour la collectivité.

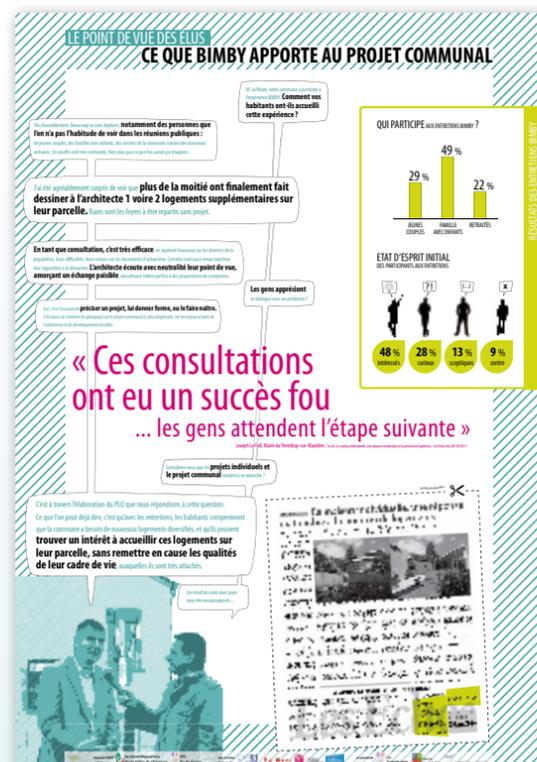
■ OBJECTIFS :

- Croiser projets des habitants et projets de la collectivité
- Partir des initiatives des habitants, les encourager et les encadrer
- Fabriquer un urbanisme sur mesure et à moindre coût pour la collectivité, sans maîtrise foncière
- Construire des maisons individuelles à étalement nul sur des parcelles déjà construites dans les tissus urbains existants
- Enrayer la pression foncière
- Répondre chaque année à une partie des besoins en logements.

■ MÉTHODE :

- Définir des règles d'urbanisme adéquates pour encourager ces initiatives individuelles
- Permettre aux propriétaires de maisons individuelles de détacher une partie de leur terrain et créer une nouvelle parcelle constructible pour financer leurs projets - Repérer les moments favorables : ventes des maisons individuelles, évolutions et changements des projets de vie des habitants
- Mettre en place un conseil au particulier en matière d'architecture et d'urbanisme dense.

* Construire dans mon jardin



Extraits de l'exposition réalisée par le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse

Patrick Gautier : Aménager le territoire du Parc naturel régional ?

La mission du Parc n'est pas seulement de préserver l'existant : il s'agit aussi de préparer l'avenir. C'est le rôle de Patrick Gautier, responsable du pôle aménagement.



Patrick Gautier a intégré le Parc voici 8 ans. Après des études universitaires en géographie qui l'ont mené jusqu'à un DESS (diplôme d'études supérieures spécialisées, qui équivaut aujourd'hui au mastère) en aménagement du territoire, urbanisme et environnement, il a commencé sa carrière dans un bureau d'études en environnement et études d'impact.

Un gros morceau : l'OPAH énergie

C'est en 2002 que Patrick Gautier entre dans « la grande famille des Parcs », comme il le dit, en rejoignant celui du Verdon, au sein duquel il s'occupe pendant 3 ans du paysage, de l'urbanisme et de l'architecture. Trois années au terme desquelles se présente l'opportunité de rallier l'équipe du Parc du Vexin français. Chargé uniquement de l'urbanisme et de l'habitat dans un premier temps, il accompagne les communes dans l'élaboration des documents d'urbanisme et s'occupe de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) menée sur le Parc au milieu des années 2000 : « un gros morceau ! », commente-t-il.

Une équipe pluridisciplinaire

C'est en 2007 que Patrick Gautier prend les rênes du pôle aménagement, qui est également en charge de la mise en œuvre du Plan Climat Energie. Il travaille avec une équipe pluridisciplinaire de 7 personnes : l'urbaniste Amandine Vidal ; les paysagistes, Magali Laffond et Sonia Gros ; les architectes, Frédéric Danton et Mathieu Feigelson, Sandrine Chauffour en charge du Plan Climat et Ronan Baudet, ingénieur chargé des Parcs d'activités soumis au charte de qualité environnementale. « J'ai davantage aujourd'hui un rôle de coordination même si je reste en prise directe avec de nombreux projets. »

La préservation du paysage, la maîtrise de l'évolution du territoire et de l'urbanisme

« C'est en prenant le temps d'expliquer les choses, de décrypter des situations parfois complexes, que nous parvenons à débloquer certaines situations. »

La politique de l'habitat, l'architecture et la valorisation du patrimoine bâti sont parmi les actions emblématiques du Parc et attendues de la part des communes, des acteurs institutionnels et du grand public. Les quatre premiers articles opérationnels de la Charte y sont en grande partie consacrés, et ce sont ces articles (urbanisme, habitat, paysage) qui portent les principales implications de la Charte en terme de droit public (via l'opposabilité directe aux documents de planification, par l'obligation de compatibilité). Les missions du pôle aménagement sont donc centrales, aussi bien en terme de dyna-

miques créées et maintenues, qu'en terme de prospective. « Afin de s'adapter aux enjeux de société et progresser dans la mise en œuvre de la Charte, ces missions évoluent constamment. C'est par exemple le cas avec la mise en place du Plan Climat qui prend véritablement corps cette année. »

Le fil conducteur de l'action du pôle aménagement est le service : la majeure partie de l'activité du pôle est en effet orientée vers le conseil et l'accompagnement. « Je suis très attaché à cette idée de service apporté au territoire et à ses acteurs. Les communes constituent notre première clientèle, mais nous sommes de plus en plus sollicités par les entreprises, et notamment les agriculteurs pour leurs projets de construction. A ce titre nous intervenons en appui technique aux autres pôles du Parc (environnement-agriculture, développement économique, tourisme). Nous sommes également sollicités par un nombre croissant de particuliers pour des questions très variées. Dans le cadre du Plan Climat, nous développons de nouvelles actions de conseil aux particuliers au travers des permanences Info-Energie qui se tiennent le dernier mardi de chaque mois à la Maison du Parc. »

Patrick Gautier tient à rappeler que le Parc n'a pas de pouvoir réglementaire direct : « Notre seul véritable moyen d'action, c'est la pédagogie. C'est en prenant le temps d'expliquer les choses, de décrypter des situations parfois complexes, que nous parvenons à débloquer certaines situations. C'est un travail souvent long, discret, mais intellectuellement très satisfaisant. » conclue-t-il.

Bienvenue au « Presbytère »

L'offre du Vexin français en matière d'hébergement touristique s'est enrichie avec l'ouverture du nouveau gîte de Vétheuil. Déjà classé « trois épis » par Gîtes de France, ce gîte de groupe vaut en effet le détour.



C'est au terme d'un parcours semé de quelques difficultés que le gîte communal de Vétheuil a finalement accueilli ses premiers occupants, fin septembre 2012. L'inauguration officielle avait lieu le 13 avril dernier.

Comme déjà indiqué dans les colonnes de *Couleurs du Vexin français* (n°41), il ne s'agit pas d'une création ex nihilo mais de la réhabilitation d'un ancien presbytère du 18^{ème} siècle, propriété de la commune, situé sous l'église du village et qui domine donc celui-ci. Son nom de baptême n'a pas été difficile à trouver : le Presbytère, histoire de rappeler l'ancienne vocation du lieu.

La réhabilitation a bien entendu été réalisée à l'aide de matériaux de caractère écologique, notamment un enduit intérieur chanvre et chaux à la fois décoratif et isolant. Une citerne a été prévue pour la récupération de l'eau de pluie et l'électroménager est aux normes Eco (consommation, bruit...).

Une capacité de 15 lits

Principale caractéristique du gîte de Vétheuil, « c'est qu'il est très beau », lance avec conviction Dominique Herpin-Poulenat, première magistrate de la commune. Le Presbytère a été conçu pour accueillir

des groupes de 15 personnes maximum. Il se compose d'une maison principale comportant trois chambres, trois mezzanines, une cuisine, une salle de séjour. Une annexe propose deux chambres (dont l'une en rez-de-chaussée accessible aux personnes à mobilité réduite), qui peuvent être louées indépendamment. Toutes les chambres sont équipées d'une salle de bain, de toilettes... « Nous avons voulu faire du Presbytère un endroit le plus convivial possible, explique Dominique Herpin-Poulenat, en évitant le mobilier ordinaire de collectivités ; nous avons recherché quelque chose de plus chaleureux. »



13 avril 2013 - inauguration du gîte

A deux pas du GR2

Autre caractéristique du Presbytère : son jardin. Celui-ci a été réhabilité avec le plus grand soin : les anciens buis – parfois centenaires – ont été conservés, le mur d'enceinte conforté... « Nous essayons de joindre l'utile à l'agréable, ajoute Dominique Herpin-Poulenat, les différents carrés vont être utilisés pour cultiver les plantes-mères qui permettront ensuite de faire des plantations dans l'ensemble de la commune ; à la belle saison, on peut picorer les groseillers et framboisiers du coin des fruits rouges... ».

Le gîte de Vétheuil est un hébergement de choix pour les randonneurs puisque situé à proximité du parcours du GR2, que l'on peut emprunter pour aller jusqu'à la Roche-Guyon ; on peut traverser la Seine par le bac qui relie Vétheuil à Lavacourt, pour une incursion dans les Yvelines. Les utilisateurs peuvent trouver, déposés à leur intention, un guide de Vétheuil et de sa région, et toute la documentation sur le Parc.

Le Parc, dont le concours a été déterminant dans la création du gîte de Vétheuil, a permis, via le contrat de Parc, à la commune de voir l'opération - d'un coût d'environ 400 000 € - entièrement subventionnée par la Région et les Conseils généraux du Val-d'Oise et des Yvelines.

L'écologie à la crèche

La rencontre avec l'écologie n'attend pas le nombre des années ! Démonstration à Mézy-sur-Seine, où l'éco-crèche TRIBUverte accueille depuis la rentrée de septembre une dizaine de petits, de 10 semaines à 4 ans.

L'éco-crèche de Mézy-sur-Seine est un projet pilote, puisque l'intention de sa créatrice, Nathalie Delabie, est de créer un réseau d'établissements de ce type. Un premier opus qui a été rendu possible par l'implication de plusieurs partenaires : la CAF des Yvelines, le Conseil Général des Yvelines, la Caisse de Mutualité Sociale Agricole et bien sûr le Parc...

Alors quelles sont les particularités d'une éco-crèche. Celle de Mézy, incluse dans un corps de ferme du 18^{ème} siècle, avait été à l'origine conçue pour accueillir non pas des enfants, mais des... chevaux ! Il s'agit en effet d'une ancienne écurie. On imagine l'ampleur des transformations qui ont été nécessaires pour l'adapter à sa nouvelle vocation, dans une volonté farouche de se conformer aux exigences du développement durable.

Priorité aux produits locaux

Avec d'abord une réduction des consommations énergétiques et l'utilisation d'énergies renouvelables, grâce à des panneaux solaires. Les matériaux utilisés pour les aménagements intérieurs sont naturels et recyclables, le sol en liège par exemple. Ces matériaux, associés à la VMC double flux, garantissent une qualité optimale de l'air.



L'inauguration de la première éco-crèche a eu lieu le 17 mai dernier.

Au chapitre du fonctionnement de l'équipement est mise en oeuvre une politique d'achats responsables, avec priorité donnée aux produits fabriqués en France et aux fournisseurs de proximité. On n'utilise que des couches lavables et des produits d'hygiène et d'entretien le plus neutres possible et fabriqués par l'équipe.

comme terrains d'application des carrés potagers, qui permettent aux plus grands de d'adonner à la culture d'herbes aromatiques, de tomates-cerises, de radis, de fraises et framboises... L'esprit TRIBUverte, c'est aussi un projet social qui met oeuvre une économie plus humaine et plus responsable.

“ Refuser une famille par manque de place est toujours un crève-cœur ”

Quant aux repas, ils sont préparés sur place, selon une approche diététique et nutritionnelle, avec des produits de saison, bio ou issus d'une agriculture raisonnée locale.

Un projet social

Le développement durable, ce n'est pas seulement des pratiques, c'est aussi un esprit. C'est pourquoi TRIBUverte met en pratique une pédagogie éco-citoyenne qui propose une sensibilisation à la nature et aux éco-gestes, avec

Une crèche en milieu rural court peu le risque d'aller à l'échec : TRIBUverte ne déroge pas à cet a priori. « Refuser une famille par manque de place est toujours un crève-cœur », confirme Nathalie Delabie. D'où un projet d'agrandissement de 10 berceaux, qui prendraient place dans une ancienne remise à grains, en janvier 2014 si tout se passe bien.

■ **Contact** : Nathalie DELABIE
01 82 72 60 20 - 31 rue Alfred Lasson,
78250 Mézy-sur-Seine



Nathalie DELABIE, créatrice de l'éco-crèche de Mézy-sur-Seine



La transition énergétique : parlons-en

La transition énergétique, ou comment passer d'une forte consommation d'énergies fossiles à une société plus sobre et plus écologique, est un sujet d'avenir. Un projet de loi de programmation est en préparation pour l'automne prochain.

Dans cette perspective, la Région a lancé en début d'année un appel à manifestations d'intérêt en vue de susciter l'organisation de conférences – débats destinées à informer le public et lui permettre de s'exprimer. Le Parc et la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise se sont associés pour y répondre à cet appel, ce qui a débouché sur l'organisation de 3 débats locaux en avril et mai derniers.

Le premier avait lieu le 11 avril, à l'université de Cergy-Pontoise, sur le thème des circuits courts énergétiques. A notamment été abordé le développement du biogaz avec, entre autres illustrations concrètes, le projet de méthanisation en cours à la ferme d'Haravilliers (cf *Couleurs du Vexin français n°45, p.13*). Le second, qui se tenait le 29 avril à l'hô-

tel d'agglomération de Cergy-Pontoise, abordait la question de la précarité énergétique et des moyens de la résorber. Le dernier débat, le 4 mai à la Maison du Parc, était consacré, à la réinvention des mobilités en grande couronne francilienne, avec comme exemples le dispositif de transport de la communauté d'agglomération de Mantes-en-Yvelines, le transport collectif rural du canton de Vigny ou encore la jeune société cergypontaine Auto 2, qui propose un système d'auto-partage (cf *Couleurs du Vexin français n°45, p.17*). Ce sujet, à lui seul, justifiait le rapprochement Parc - communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise : un quart des actifs du Vexin français vont en effet travailler dans l'ex-ville nouvelle. Ces débats ont attiré une quarantaine de personnes chacun.

UNE COOPÉRATION FRUCTUEUSE PARC / CACP

Pour Thibaut Beauté, directeur général adjoint de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise (CACP), ces rencontres ont été très positives pour différentes raisons.

Elles ont d'abord conforté les liens entre le Parc du Vexin et la CACP « *il y a une histoire commune et c'est une bonne chose que nous puissions travailler ensemble sur des enjeux partagés. La transition énergétique en est un. Tout comme la problématique des déplacements entre le Vexin et l'Agglomération.* ».

Second aspect, « *cette initiative a permis aux acteurs de se connaître et de mettre tout le monde au même niveau d'information, ce qui n'avait jamais été fait.* ».

La mise en œuvre concrète des mesures que peuvent générer de telles rencontres, ne peut intervenir sur le court terme : il s'agit de faire bouger les choses en profondeur. Mais dès lors, les collectivités peuvent montrer leur engagement en encourageant les initiatives d'auto-partage et de covoiturage (association « Cergy Autopartage », sociétés Auto02 et Deways) ; la CACP soutient aussi le projet de méthanisation à la ferme d'Haravilliers, appuyé par le Parc. « *Nous sommes d'ailleurs en train de réaliser une étude visant à la récupération des déchets de la restauration collective pour les besoins énergétiques.* », rappelle Thibaut Beauté.

« Je voyage dans mon paysage » Une expérience humaine, artistique et culturelle

Huit jeunes Vexinois ont été invités à explorer un territoire tout nouveau pour eux : le Vexin français. Ou plutôt à porter un regard neuf sur leur environnement.

Un paysage, on peut juste l'apercevoir. Ou même l'avoir devant les yeux sans le voir vraiment. Surtout s'il fait partie de son quotidien.

Pour permettre à des adolescents de 14 - 15 ans, habitants Marines et Magny-en-Vexin, d'avoir une autre vision de leur cadre de vie, le Parc a organisé, de janvier à mai derniers, le projet « Je voyage dans mon paysage », menée en partenariat avec l'association La Source-Villardeaux, et le soutien de la DRAC Ile-de-France. Un artiste en résidence-mission, Aymeric Vergnon-d'Alançon, qui se consacre à l'art visuel, qu'il s'agisse de photos, de vidéos..., les a accompagnés. Le voyage proprement dit avait lieu du 29 avril au 3 mai, les mois précédents ayant été consacrés à des ateliers, le mercredi après-midi.

Redécouverte ou découverte ?

Les adolescents ont ainsi été amenés à s'intéresser à la cartographie, au chemin qu'ils empruntent chaque jour pour aller au collège (atelier « sur le chemin du collège »), aux petits détails auxquels on ne fait jamais attention (atelier « puzzle »), à ce que l'on trouve sur Wikipedia à propos du Vexin... « *Ce travail m'a permis de constater qu'ils ne connaissaient pas très bien le territoire du Parc.* », explique Aymeric Vergnon-d'Alançon. « *Nous avons ensuite expérimenté différentes manières de considérer le paysage.* ». Par exemple, regarder un paysage en silence. Puis, plus loin, sans le voir et de mémoire, le décrire. La partie voyage avait pour but de réaliser une sorte de guide de voyage à thèmes : l'histoire, la géographie, la



Huit jeunes vexinois ont découvert les paysages du Vexin français

problématique des frontières, l'habitat, la population... Avec une approche plus artistique que touristique. Ces cinq journées ont été passées « en immersion », précise François Louvard, directeur de La Source, car le soir, tout le monde allait dormir à la Bergerie de Villardeaux.

Une autre image du Vexin

Selon Aymeric Vergnon-d'Alançon, le bilan de l'opération est très positif : « *Ils ont toujours très bien joué le jeu, se sont vraiment impliqués. Je pense que ces jeunes se sont créés de nouveaux liens avec leur environnement, parce qu'ils ont regardé différemment ce qui, jusqu'alors, pouvait leur sembler banal.* ». Et puis, comme le

confirme François Louvard, parce que cet environnement, ils le connaissent mieux : « *Ils ont été surpris par le nombre de châteaux, qu'ils ont trouvé impressionnant, par la découverte du marais de Frocourt, de la vallée de la Seine...* ». Un moment fort a été la rencontre avec un agriculteur, que les adolescents avait sollicitée : « *Ils avaient auparavant une idée un peu abstraite de ce qu'est le quotidien d'un agriculteur. Il y a eu un vrai échange.* ».

Un paysage, ça se regarde, se comprend et se raconte : c'est pourquoi cette aventure des 8 jeunes Vexinois faisait l'objet d'une exposition, le 26 mai à l'occasion de la Fête de la Nature, à la Maison du Parc. Un web documentaire sera disponible en juillet.



« Le paysage est une lecture, indissociable de la personne qui contemple l'espace considéré. » Alain Corbin, historien



Interviewer un agriculteur



Aller au centre du territoire et regarder dans toutes les directions



Dessiner le paysage sur un plexiglas



Présentation de l'exposition à la Fête de la Nature

Tous les dimanches jusqu'au 29 septembre
LA BALADE DU DIMANCHE AVEC
LES GUIDES DU VEXIN FRANÇAIS

Avec Gilles Lemaire

■ 7 juillet : Découverte du Vexin avec un âne à Théméricourt*



■ 29 septembre : Les us et coutumes du Vexin à Us**
Réservations au 06 86 86 01 86 ou gilles@guides-vexin-francais.com

Avec Michel Saintouf

■ 28 juillet : Villages des buttes à Epiais-Rhus
■ 11 août : Vieux villages du haut Sausseron à Theuville
■ 18 août : Nature de peintres à Auvers-sur-Oise*
Réservations au 06 84 90 04 97 ou michel@guides-vexin-francais.com

Avec Sandrine Lemaire

■ 30 juin : Des pommes et des Chevêches à Berville
■ 25 août : Sur le sentier du patrimoine à Tessancourt-sur-Aubette
■ 1^{er} septembre : Sur le sentier du patrimoine à Gouzangrez
Réservations au 06 08 28 02 15 ou sandrine@guides-vexin-francais.com

Avec Marie-Béatrice Vieillard

■ 14 juillet : Sur le sentier du patrimoine à La Roche-Guyon**
■ 8 septembre : Suivez le fantôme de Camille Monet à Vétheuil
Réservations au 06 76 06 97 54 ou mb@guides-vexin-francais.com

Avec Julien Masson

■ 21 juillet : Chérence, village typique du Vexin
■ 4 août : Sur les traces de Rollon à Saint-Clair-sur-Epte**
■ 22 septembre : Maudétour, un village du Pays d'Arthies
Réservations au 06 81 09 49 82 ou julien@guides-vexin-francais.com

Informations pratiques

- Tarif : 5 €/personne.
- Gratuit pour les moins de 10 ans.
- Inscription obligatoire auprès de chaque guide.
- * Accessible PMR
- ** Avec interprète en LSF

Dimanche 30 juin
FÊTE SPORT NATURE EN FAMILLE

La 6^{ème} édition de ce rendez-vous dédié à la découverte des activités de pleine nature prend une nouvelle fois ses quartiers à la Maison du Parc à Théméricourt. Orchestré par l'UFOLEP et les Comités sportifs départementaux, cette manifestation vous permettra de vous initier à de nombreuses activités :

- Randonnée pédestre (12 à 14 km) et cyclotourisme (25 km). **Départ à 9h.**
- Randonnée pédestre avec des ânes de bas (4 km) et trail pédestre (10 km). **Départ à 10h.**
- Marche nordique, tir à l'arc, spéléologie, grimpe d'arbres, rollers, échasses, cerfs-volants, escalade, VTT, tandem, course d'orientation, parcours équilibré, parcours d'obstacles, promenades en poneys, cani-rando, animations sur le développement durable et la santé. **Animations à partir de 13h.**

De nombreuses activités sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Informations au 01 34 48 66 00 ou sur www.pnr-vexin-francais.fr



En juillet et août
BALADES À LA DEMANDE



Récompensé en début d'année par un trophée de l'accessibilité pour son programme d'actions en matière de handicap, le Parc poursuit son partenariat avec l'association Escapade Liberté Mobilité et propose durant l'été des balades à la demande pour les personnes à mobilité réduite :

- du 1^{er} au 6 juillet : Autour de Théméricourt
- du 12 au 17 août : Autour d'Auvers-sur-Oise
Les balades sont accessibles en modul'évasion (dispositif ne nécessitant pas de transfert de fauteuil) sur réservation au 01 42 88 84 06 / animation@escapadelibertemobilite.org

De juillet à octobre
BALADES AVEC INTERPRÈTE
EN LANGUE DES SIGNES FRANÇAIS



■ Dimanche 14 juillet
Sur le sentier du patrimoine de La Roche-Guyon
Tarif : 5 €. Réservation au 06 76 06 97 54

■ Dimanche 4 août
Sur les traces de Rollon le viking à Saint-Clair-sur-Epte
Tarif : 5 €. Réservation au 06 81 09 49 82

■ Dimanche 29 septembre
Us et coutumes du Vexin à Us
Tarif : 5 €. Réservation au 06 86 86 01 86

■ Dimanche 20 octobre
Balade contée au marais à Boissy-l'Aillerie
Gratuit. Réservation sur valdoise.fr

Dimanche 1^{er} septembre de 11h à 18h
JEUX ANCIENS À LA MAISON DU PARC

Du 8 septembre au 27 octobre
GOÛTEZ LE VEXIN !

Avis aux gastronomes, gourmands et fins gourmets, les saveurs du Vexin seront à la fête lors de la prochaine édition de Goûtez le Vexin !

■ Participez aux traditionnelles journées portes ouvertes chez les producteurs pour découvrir les activités de la ferme, assister à des visites et des démonstrations des savoir-faire agricoles et bien sûr profiter de dégustations et vente de produits locaux !

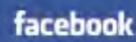
■ Inscrivez-vous aux Balades gourmandes alliant randonnée accompagnée, découverte du territoire, rencontres avec les agriculteurs et convivialité dans des restaurants utilisant les produits locaux.

■ Profitez des soirées du Parc (conférences-débat, dîner et concert) programmées dans des restaurants du Vexin français !

Détail des animations courant juillet sur www.pnr-vexin-francais.fr

Week-end du 14 et 15 septembre
JOURNÉES DU PATRIMOINE
À LA MAISON DU PARC

Retrouvez l'actualité culturelle du Parc sur :



Et sur : www.parcduvexin-leblogculture.fr

ET SI ON CONSTRUISAIT DANS LE JARDIN?

RÉMI HABITE CHEZ SES PARENTS; IL SOUHAITE S'INSTALLER AVEC SON AMIE MAIS RESTER DANS LE VEXIN.



99 communes !

Situé au Nord-Ouest de l'Île-de-France, le Parc naturel régional du Vexin français rassemble 99 communes dont 79 dans le Val d'Oise et 20 dans les Yvelines, 9 communautés de communes et 5 villes-portes.

ABLEIGES
AINCOURT
AMBLEVILLE
AMENUCOURT
ARRONVILLE
ARTHIES
AUVERS-SUR-OISE
AVERNES
BANTHELU
BERVILLE
BOISSY-L'AILLERIE
BRAY-ET-LU
BREANÇON
BRIGNANCOURT
BRUEIL-EN-VEXIN
BUHY
BUTRY-SUR-OISE
CHAUSSY
CHAMPAGNE-SUR-OISE
CHARMONT
CHARS
CHÉRENCE
CLÉRY-EN-VEXIN
COMMENY
CONDÉCOURT
CORMEILLES-EN-VEXIN
COURCELLES-SUR-VIOSNE
DROCOURT
ENNERY
EPIAIS-RHUS
EVECQUEMONT
FOLLAINVILLE-DENNEMONT
FONTENAY-SAINT-PÈRE

FRÉMAINVILLE
FRÉMÉCOURT
FROUVILLE
GADANCOURT
GAILLON-SUR-MONTCIENT
GARGENVILLE
GENAINVILLE
GÉNICOURT
GOMMECOURT
GOUZANGREZ
GRISY-LES-PLÂTRES
GUERNES
GUIRY-EN-VEXIN
GUITRANCOURT
HARAVILLIERS
HAUTE-ISLE
HÉDOUVILLE
HÉROUVILLE
HODENT
JAMVILLE
JUZIERS
LA CHAPELLE-EN-VEXIN
LA ROCHE-GUYON
LAINVILLE-EN-VEXIN
LE BELLAY-EN-VEXIN
LE HEULME
LE PERCHAY
LIVILLIERS
LONGUESSE
MAGNY-EN-VEXIN
MARINES
MAUDÉTOUR-EN-VEXIN
LABBEVILLE

MENOUVILLE
MÉZY-SUR-SEINE
MONTGEROULT
MONTALET-LE-BOIS
MONTREUIL-SUR-EPTE
MOUSSY
NESLES-LA-VALLÉE
NEUILLY-EN-VEXIN
NUCOURT
OINVILLE-SUR-MONTCIENT
OMERVILLE
PARMAIN
RONQUEROLLES
SAGY
SAILLY
SAINT-CLAIR-SUR-EPTE
SAINT-CYR-EN-ARTHIES
SAINT-GERVAIS
SAINT-MARTIN-LA-GARENNE
SANTEUIL
SERAINCOURT
TESSANCOURT-SUR-AUBETTE
THÉMÉRICOURT
THEUVILLE
US
VALLANGOUJARD
VALMONDOIS
VAUX-SUR-SEINE
VÉTHEUIL
VIENNE-EN-ARTHIES
VIGNY
VILLERS-EN-ARTHIES
WY-DIT-JOLI-VILLAGE



Couleurs du Vexin français, journal du Parc – ISSN : 1280-0112 – Journal tiré à 42 000 exemplaires – **Rédacteur en chef** : Bruno Caffin – **Secrétaire de rédaction** : Ghislaine Lapchin de Poulpiquet - **Comité de rédaction** : Membres de la Commission Communication et promotion du territoire – **Rédaction** : P. Anjubault – **Participation à l'élaboration de ce numéro** : C. Auriel ; P. Barriot ; J.-L. Briot ; S. Chauffour ; P. Gautier ; P. Gueit ; I. Hedrich ; M. Laffond ; I. Landry ; M. Loriné ; V. Rogez-Boubounelle – **Suivi et coordination** : V. Rogez-Boubounelle, sous la direction d'Agnès Lanthier – **Création** : Autrement Dit Communication – **Réalisation** : Christophe Moi – **Imprimeur** : Imprimerie Champagnac, sur papier recyclé Cocoon – **Crédit photos** : P. Lhomel ; Parc naturel régional du Vexin français ; Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse ; S. Perera-Alizari Images ; TRIBUverte ; A. Vergnon-d'Alançon – **BD** : Alexis Ferlier

Parc naturel régional du Vexin français
Maison du Parc – 95 450 Théméricourt
Tél. 01 34 48 66 10 – Fax: 01 34 48 66 11
Site internet : www.pnr-vexin-francais.fr
E-mail : contact@pnr-vexin-francais.fr

 **ile de France**


le département



Yvelines
Conseil général